

Guide pour les primo-entrants en L1 en formation initiale à Sorbonne université

L'ADMISSION :

- **Les étapes de l'admission Parcoursup 2020 :**
 - **Du 22 janvier au 12 mars 2020 :** Je crée mon dossier sur Parcoursup et je formule jusqu'à 10 vœux.
 - **2 avril 2020 :** dernier jour pour finaliser mon dossier de confirmer mes vœux sur Parcoursup.
 - **A partir du 19 mai 2020 :** phase d'admission principale → Je reçois les réponses à mes vœux et je réponds au fur et à mesure aux propositions d'admission
 - **16 juin 2020 :** phase complémentaire → Je peux formuler de nouveaux vœux pour des formations qui ont des places disponibles
 - **Du 29 juin au 1^{er} juillet 2020 :** point d'étape obligatoire → Si j'ai conservé des vœux pour lesquels je suis en liste d'attente, je confirme ceux qui m'intéressent toujours dans mon dossier
 - **7 juillet 2020 :** résultats du baccalauréat
 - **A partir du 8 juillet 2020 :** Accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES) → Si je n'ai pas de proposition d'admission, je peux solliciter la CAES de mon académie pour m'aider à trouver une formation au plus près de mon projet
 - **17 juillet 2020 :** fin de la phase d'admission principale
 - **10 septembre 2020 :** fin de la phase complémentaire d'admission

L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

À la suite de l'acceptation de votre proposition d'admission sur Parcoursup, vous devez procéder à votre inscription administrative :

- 1^{ère} session : du 7 juillet à 10h00 au 23 juillet 2020 à 17h00
- 2^{ème} session : du 25 août au 30 septembre 2020 (sous réserve de modifications)

L'université étant fermée au public en juillet en raison de la crise sanitaire liée à la covid-19, les inscriptions se dérouleront à distance avec une procédure totalement dématérialisée.

L'inscription administrative des primo-entrants se déroule en plusieurs étapes. Vous trouverez le détail de ces étapes sur cette [page web](#).

Annulation d'inscription

Pour l'année universitaire 2020-2021, les demandes d'annulation d'inscription seront recevables jusqu'au **samedi 31 octobre 2020 (cachet de la poste faisant foi)**.

Pièces à fournir pour une demande d'annulation :

- Un courrier explicatif
- L'original du certificat de scolarité de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université
- La carte d'étudiant de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université
- Le formulaire de demande de remboursement
- Un RIB (*Si le RIB n'est pas à votre nom, vous devez fournir une photocopie de la pièce d'identité de la personne titulaire du RIB et indiquer ses nom et prénom à l'endroit prévu à cet effet dans le formulaire*).

- Ces documents sont à envoyer ou à déposer à :

Faculté des Lettres de Sorbonne Université
Service des admissions et des inscriptions administratives,
1 rue Victor Cousin
75230 PARIS Cedex 05.

Attention : il ne sera procédé à aucune annulation d'inscription et à aucun remboursement au-delà du 31 octobre.

Comment récupérer sa carte étudiante et son certificat de scolarité ?

Les certificats de scolarité et carte d'étudiant seront envoyés par voie postale **uniquement** lorsque les 3 étapes de l'inscription seront réalisées (CVEC, inscription en ligne et dépôt des Pièces Justificatives).

Quand doit on activer sa carte étudiante ?

Dès réception de la carte d'étudiant et du certificat de scolarité, vous pouvez procéder à l'activation de votre espace numérique de travail (ENT).

INSCRIPTION PEDAGOGIQUE :

L'inscription pédagogique (IPWeb) s'effectue, chaque semestre, en ligne pour les Licences, les Diplômes Universitaire (D.U) et certains Masters. C'est lors de l'inscription pédagogique que je choisis mes enseignements, construis mon emploi du temps et m'inscris aux examens.

Avant d'effectuer mon IPWeb, je dois avoir finalisé mon inscription administrative et avoir activé mon Espace Numérique de travail (ENT).

Accès à l'ENT :

1- Activation du compte :

Muni-e de la carte et du certificat de scolarité

- Je me rends sur <https://sorbonid.paris-sorbonne.fr/etudiants>
- J'entre mon numéro étudiant (numéro de dossier) et la clé qui se trouvent sur ma carte étudiant pour m'identifier.
- J'accepte la charte du bon usage informatique de l'Université.
- Je crée mon mot de passe (8 caractères minimum avec au moins 1 lettre minuscule, 1 lettre majuscule, 1 signe de ponctuation et 1 chiffre, dans l'ordre que je veux (exemple : Bonjour !10).
- Je dois aussi définir une question et sa réponse. Cette question est nécessaire à la réinitialisation du mot de passe.
- J'obtiens automatiquement mon adresse mail : prenom.nom@etu.sorbonne-universite.fr .
Un délai de 24h à 48h est nécessaire pour l'activation de l'ENT

2-Connexion :

Je me connecte :

- Via le site officiel : <http://lettres.sorbonne-universite.fr/>
- Ou directement sur : <http://ent.sorbonne-universite.fr/>
- Je saisis :
 - Mon identifiant : mon numéro étudiant en remplaçant le premier chiffre par la lettre «a».
 - Mon mot de passe.

Effectuer son inscription pédagogique :

- Où effectuer son inscription :

Pour vous inscrire aux enseignements des semestres impairs (1, 3, 5) connectez-vous sur :

<http://ipweb.paris-sorbonne.fr>

NB : Le formulaire de demande de dispense d'assiduité est disponible sur l'ENT ou sur le site de la Sorbonne.

VIE PRATIQUE :

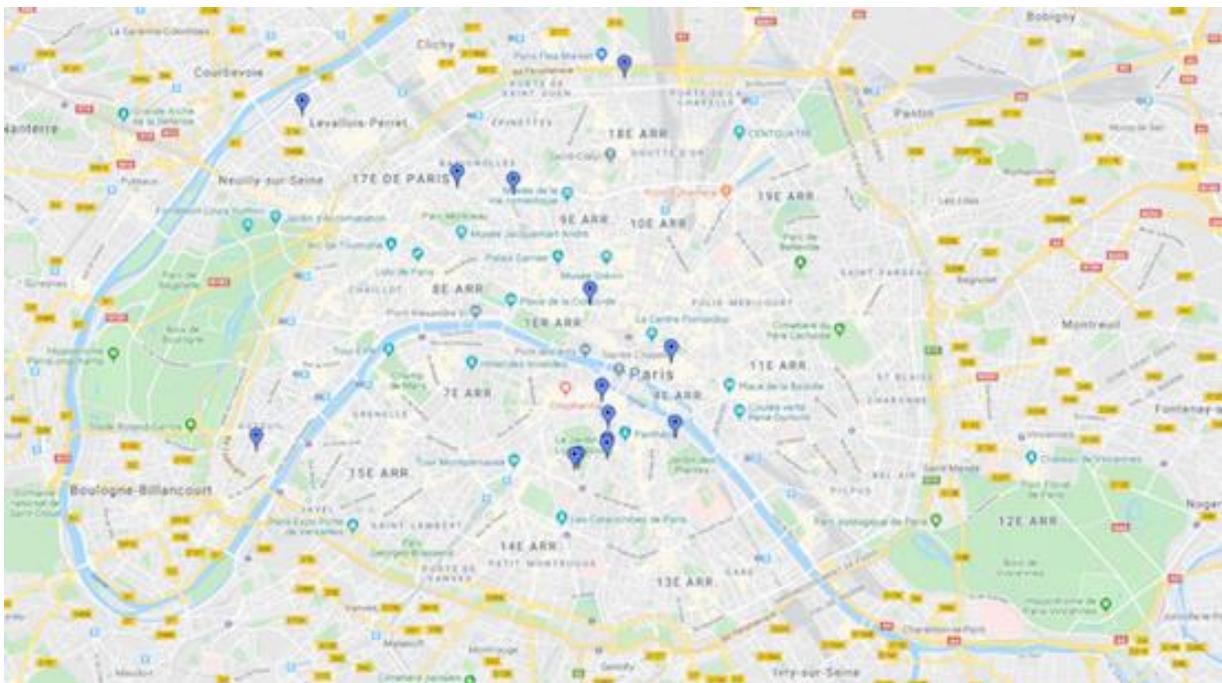
L'organisation des cours :

- L'année universitaire comporte 2 semestres d'enseignement, de 13 semaines chacun.
- À chaque semestre, les enseignements ou le travail personnel sont structurés par des regroupements de matières enseignées, les unités d'enseignement (UE), elles-mêmes déclinées en éléments constitutifs (EC) que représentent les cours magistraux et travaux dirigés. Chaque UE est valorisée par un nombre de crédits européens (ECTS) qui sont acquis définitivement par l'étudiant ou l'étudiante lorsqu'il ou elle a réussi ses évaluations
- Les modalités d'enseignements et de contrôles des connaissances sont définies par les différentes UFR

Les modalités d'évaluation :

- Contrôle continu intégral : pas d'examen final (partiel), les épreuves ont lieu tout au long du semestre : il faut au moins deux notes de contrôle continu par matière ; pas de rattrapage possible
- Contrôle mixte : contrôle continu + examen final (la moyenne des deux notes) ; possibilité d'un rattrapage à l'oral
- Contrôle terminal : seulement un examen final, pas de contrôle continu ; possibilité d'un rattrapage à l'oral

Liste des sites d'enseignement :



1 La Sorbonne
1, rue Victor Cousin 75005 Paris
RER/M° : Cluny-la Sorbonne,
Saint-Michel-Notre-Dame, Luxembourg

2 Maison de la recherche
28, rue Serpente 75006 Paris
RER/M° : Saint-Michel-Notre-Dame,
Odéon

3 Centre universitaire Malesherbes
108, boulevard Malesherbes 75017 Paris
M° : Malesherbes

4 Centre universitaire Clignancourt
2, rue Francis-de-Croisset, 75018 Paris
M° : Porte-de-Clignancourt

5 Institut d'art et d'archéologie
3, rue Michelet 75006 Paris
RER : Port-Royal, Luxembourg

6 Institut national d'histoire de l'art (INHA)
2, rue Vivienne 75002 Paris
M° : Bourse, Pyramides

7 Institut de géographie
191, rue Saint-Jacques 75005 Paris
RER/M° : Cluny-la Sorbonne,
Saint-Michel-Notre-Dame, Luxembourg

8 Institut d'études ibériques
31, rue Gay-Lussac 75005 Paris
RER : Cluny-la Sorbonne, Luxembourg

9 Centre d'études catalanes
9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie
75004 Paris
M° : Hôtel-de-ville, Saint-Paul

10 Centre d'études slaves
9, rue Michelet 75006 Paris
M° : Vavin, Notre-dame-des-champs

11 Espé - Site Batignolles
56, boulevard des Batignolles
75017 Paris
M° : Rome, Place de Clichy

12 Espé - Site Molitor
10, rue Molitor 75016 Paris
M° : Michel-Ange Molitor, Eglise
d'Auteuil, Chardon-Lagache

13 Espé - Site Boursault
29, rue Boursault 75017 Paris
M° : Rome, Place de Clichy

14 Celsa
77, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine
M° : Pont de Levallois

Lieux des cours :

Pour les L1 et L2

Campus Sorbonne, 1 rue Victor Cousin → *Études arabes et hébraïques*

Campus Clignancourt, 2 rue Francis de Croisset 75018 Paris → *Musique et musicologie / Études anglophones / Études ibériques et latino-américaines / Géographie / Histoire / Philosophie / Sociologie*

Campus Malesherbes, 108 boulevard Malesherbes 75017 Paris → *Études germaniques et nordiques / Italiennes / Slaves / Grec / Lettres Modernes / Science du langage / Latin / LEMA*

CELSA, 77 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine

Institut d'art et archéologie, 3 rue Michelet 75006 Paris → *Histoire de l'art et archéologie*

Transports en commun vers les sites de la Sorbonne :

- **Sorbonne Mère**

1, rue Victor Cousin
75005 PARIS

Accès en métro

Ligne 10 : Arrêt Cluny-La Sorbonne / Maubert-Mutualité

Ligne 4 : Arrêt Saint-Michel

Accès RER

RER B : Arrêt Luxembourg

RER B/C : Arrêt Saint-Michel

Accès en autobus

Lignes : 21, 27, 38, 47, 63, 85, 86, 87

- **Maison de la recherche**

28, rue Serpente
75006 PARIS

Accès en métro

Ligne 4/10 : Arrêt Odéon

Ligne 4 : Arrêt Saint-Michel

Accès RER

RER B/C : Arrêt Saint-Michel

Accès en autobus

Lignes : 21, 27, 38, 47, 63, 85, 86, 87

- **Site de Malesherbes**

108 boulevard Malesherbes
75017 PARIS

Accès en métro

Ligne 2 : Arrêt Villiers ou Monceau
Ligne 3 : Arrêt Malesherbes

Accès en autobus

Ligne : 31, 94

- **Site de Clignancourt**

2, rue Francis de Croisset
75018 PARIS

Accès en métro

Ligne 2 : Arrêt Porte de Clignancourt

Accès en autobus

Ligne : 56, 85

- **Institut d'art et archéologie**

3, rue Michelet
75006 PARIS

Accès RER

RER B : Arrêt Port Royal

Accès en autobus

Lignes : 38, 83, 9

- **CELSA**

77, rue de Villiers
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Accès en métro

Ligne 3 : Arrêt Pont de Levallois

Accès en autobus

Lignes : 82, 93, 174

- **Institut de géographie et aménagement**

191, rue Saint Jacques
75005 Paris

Accès en RER

Ligne B : Luxembourg

Accès en autobus

Lignes : 27, 21

- **Institut d'études ibériques et latino-américaines**

31, rue Gay Lussac
75005 Paris

Accès en RER

Ligne B : Luxembourg

Accès en autobus

Lignes : 27, 21

- **Centre d'études catalanes**

9, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie
75004 Paris

Accès en métro

Ligne 1 : Hôtel de Ville

Ligne 11 : Hôtel de Ville, Rambuteau

Accès en autobus

Lignes : 76, 69, 67, 96, 70, 72, 74

- **Centre d'études slaves**

9, rue Michelet
75006 Paris

Accès en RER

Ligne B : Port-Royal

Accès en métro

Ligne 4 : Vavin

Accès en autobus

Ligne : 83

- **Institut National de l'Histoire de l'Art (INHA)**

2, rue Vivienne
75002 Paris

Accès en métro

Ligne 3 : Bourse

Accès en autobus

Lignes : 29, 39, 6

- **INSPE**

10, rue Molitor
75016 Paris

Accès en métro

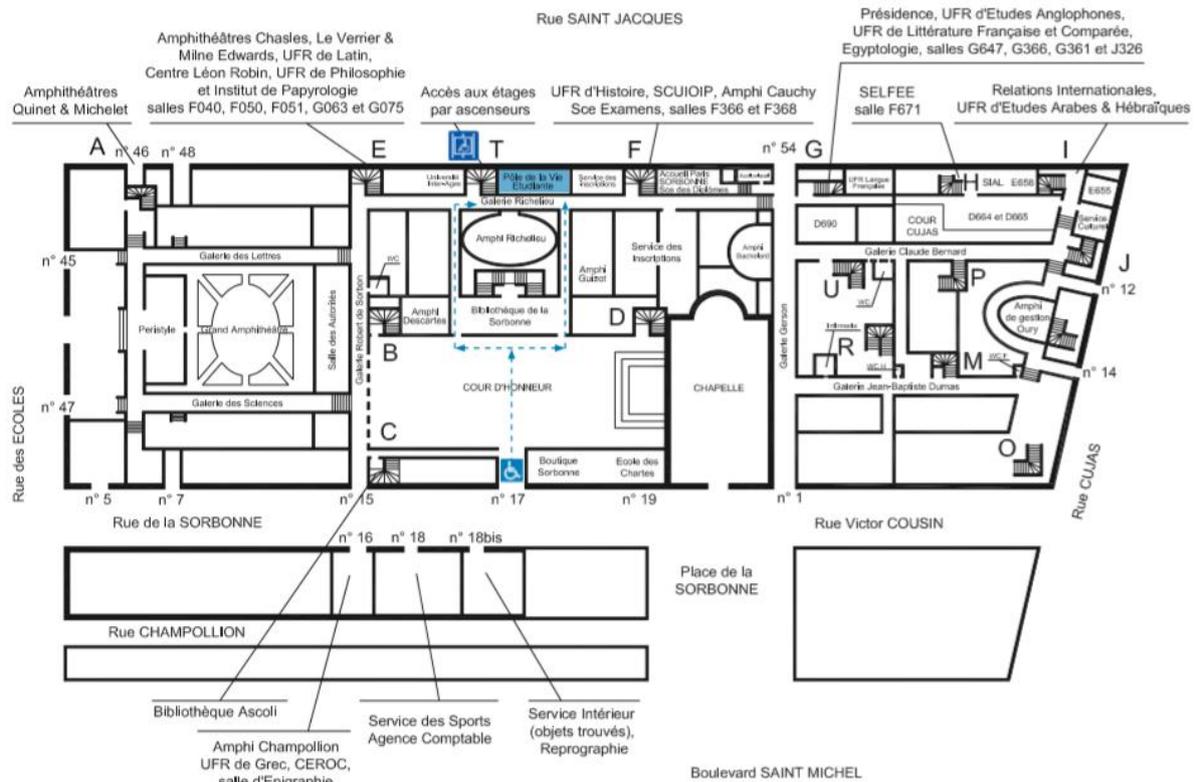
Ligne 10 : Chardon Lagache, Michel-Ange - Molitor

Ligne 9 : Michel-Ange - Molitor

Accès en autobus

Lignes : 62, 22

Plan de la Sorbonne Mère (1 rue Victor Cousin 75005)



Bourses :

Procédure :

- Faire la demande de Dossier Social Etudiant (DSE) en ligne auprès du Crous entre **le 15 janvier et le 15 mai** de l'année précédant l'inscription.
- → Si le Crous valide le dossier, l'étudiant reçoit par mail une notification conditionnelle. Lors de son IA, il doit remettre 2 exemplaires de la notification au service des inscriptions administratives. Ensuite, le CROUS lui transmettra une notification définitive.

Avantages :

- L'étudiant est exonéré des droits d'inscription
- Il perçoit une aide mensuelle selon l'échelon
- Il peut bénéficier d'un logement en cité universitaire (*Dans les limites des places disponibles*)
- Il est soumis à l'obligation d'assiduité aux cours, TD, examens et concours

Vie étudiante et handicap :

Guide vie étudiante et handicap :

http://lettres.sorbonne-universite.fr/sites/default/files/media/2020-02/4pages_010219.pdf

Liste des différents services et leurs contacts :

Aide-mémoire étudiant :

http://lettres.sorbonne-universite.fr/sites/default/files/media/2020-02/aide-memoire_etudiant2015-16.pdf

Sécurité sociale étudiante :

Pour les primo-entrants :

- Pour les étudiants français :

Le régime étudiant de sécurité sociale a disparu depuis rentrée 2019-2020.

Les étudiants qui s'inscrivent pour la première fois dans un établissement d'enseignement supérieur ne changent pas de régime obligatoire d'assurance maladie (régime général, MSA ...).

L'étudiant a droit au remboursement de ses soins en cas de maladie ou de maternité. Pour compléter les remboursements de l'assurance maladie, celui-ci peut adhérer à une [complémentaire santé](#). Il a alors le choix entre une mutuelle étudiante, celle de ses parents ou tout autre organisme complémentaire.

- Pour les étudiants européens :

L'étudiant est considéré comme en séjour temporaire et doit être normalement affilié au régime d'assurance maladie de son pays d'origine.

L'étudiant peut demander à l'organisme de protection sociale de son pays d'origine une carte européenne d'assurance maladie (CEAM).

- Pour les étudiants étrangers :

Les étudiants étrangers sont couverts par la protection universelle maladie (Puma). Ils doivent demander leur affiliation à la sécurité sociale en s'inscrivant sur le site etudiant-etranger.ameli.fr.

La Santé à l'université :

Les infirmeries :

- **Infirmerie de la Sorbonne** située Galerie Jean-Baptiste Dumas : Le lundi, mardi matin, mercredi matin, jeudi après-midi et le vendredi, Tél. : 01 40 46 22 24
- **Infirmerie de Clignancourt** située au Pôle Médical : Le mardi après-midi et le jeudi matin, Tél. : 01 53 09 56 57

Contact de l'infirmerie : muriel.cancalon@sorbonne-universite.fr

Le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)

- L'équipe du SUMPPS se compose de secrétaires, psychologues et médecins, et reçoit tous les étudiants qui le souhaitent. Toutes les consultations sont gratuites.
- 15 rue de l'École de Médecine - 75006 Paris (métro Odéon) escalier G, 3e étage, Tél. 01 40 51 10 00 - sumpps@sorbonne-universite.fr
- Du lundi au vendredi, de 9h à 19h, **sur rendez-vous**.
- Numéro de téléphone de Fil Santé Jeunes : 3224 (gratuit d'une ligne fixe)
- Le SUMPPS est ouvert sans interruption de début septembre à mi-juillet, sauf pendant les vacances universitaires de Noël et de printemps.

http://lettres.sorbonne-universite.fr/sites/default/files/media/2020-02/affiche-infirmerie-04-07-2019_version_bleue.pdf

Restauration :

Avec votre carte d'étudiant vous avez accès aux restaurants universitaires (RU) gérés par le CROUS de Paris. Restaurants universitaires :

Autour de La Sorbonne

- Le Mazet : 5-5bis rue Mazet, Paris 6e, Métro Odéon
- Le Mabillon : 3 rue Mabillon, Paris 6e, Métro Mabillon
- Cafétéria Henri Poincaré : 11 rue Pierre et Marie Curie, Paris 5e, RER Luxembourg
- Bullier (seul restau-U ouvert pendant les vacances) : 39 avenue Georges Bernanos, Paris 5e, Métro Port-Royal

À Malesherbes

- Cafétéria Malesherbes : 108 bd Malesherbes, Paris 17^e, Métro Malesherbes

A Clignancourt

- Cafétéria Clignancourt : 2 rue Francis de Croisset, Paris 18^e, Métro Porte de Clignancourt

- Restaurant Rabelais : 2 av. de la Porte de Clignancourt, Paris 18e, Métro Porte de Clignancourt

Liste de l'ensemble des restaurants universitaire et horaires :

<https://www.crous-paris.fr/restauration/les-lieux-de-restauration>

Paielement Izly :

La carte multiservices IZLY :

Le paiement des services au sein des restaurants et cafétérias universitaires du Crous de Paris s'effectue par le biais d'Izly. Ce système présente plusieurs avantages :

- Plus rapide : avec le paiement sans contact, le passage en caisse est plus rapide,
- Plus simple : le compte se recharge sur Internet (grâce à l'app mobile IZLY ou sur le site internet) en espèces aux guichets des restaurants universitaires et administratifs,
- Plus sécurisé : l'argent est sur un compte en ligne, et il reste disponible en cas de perte de la carte.

Les infos essentielles :

- Pour les étudiants de l'Académie de Paris, la carte d'étudiant tient lieu de carte de paiement multiservices.
- Pour faciliter la prise en main, **un compte en ligne Izly est créé au moment de l'acquittement de la CVEC**. Ce compte unique suivra l'étudiant tout au long de ses études.
- Ce compte est consultable et rechargeable sur le site internet et sur l'app mobile IZLY, accessible 24h/24 et 7j/7, depuis n'importe quel ordinateur ou smartphone (application mobile à télécharger sur l'**Appstore, Google Play ou Windows Phone Store**).
- Le compte Izly de l'étudiant est débité lors du passage en caisse dans les restaurants et cafétérias du Crous de Paris.

Obtenir sa carte IZLY :

Pour tous les étudiants de l'Académie de Paris, **la carte étudiante est également leur carte Izly sans contact**. Cette carte est fournie lors de l'inscription auprès de leur établissement d'enseignement supérieur.

Créer un compte Izly en tant qu'étudiant :

Lorsque vous vous serez acquitté de la CVEC, vous recevrez un mail à l'adresse mail que vous aurez renseignée avec le titre « **Activation de votre compte Izly** ». Celui-ci contient un **lien d'activation et un code secret temporaire**. Cliquez sur le lien d'activation et renseignez le code secret afin d'être redirigé vers le formulaire d'activation.

Son identifiant IZLY :

Il existe trois façons de se connecter à son compte Izly, sur www.izly.fr :

- Avec son adresse mail,
- Avec son numéro de téléphone portable,
- Avec son pseudo (nom.prénom).

Recharger son compte :

La carte monétique est liée à un compte en ligne Izly. Les étudiants peuvent recharger leur compte :

1. En ligne – sur le **site internet** ou sur l'**app mobile** :
 - Par carte bancaire → 10 euros minimum ;
 - Par prélèvement depuis un compte bancaire → 5-150 euros.
2. Physiquement, aux guichets dédiés :
 - En espèces → la recharge minimale est de 10 euros.

Afin de sécuriser les transactions, tous les rechargements ou remboursements en ligne comportent une validation par code, envoyé par mail ou par SMS.

De plus, les bénéficiaires peuvent solder leur compte Izly à tout moment, en transférant l'argent disponible sur leur compte bancaire.

Les moyens de paiement :

Vous pouvez payer votre consommation en utilisant :

- La carte Izly,
- Le QR code :
 - Généré grâce à l'**app mobile** : valable 10 minutes,
 - Généré sur le site web d'Izly (peut être imprimé) : valable 24 heures, utilisable une seule fois pour payer à n'importe quelle caisse du Crous.

Pour plus d'informations sur le fonctionnement du système Izly, rendez-vous sur www.izly.fr.